



Place aux jeunes !

LA POLITIQUE JEUNESSE DE SAINT-ANDRÉ

SOMMAIRE

01

LES VISÉES ÉDUCATIVES

Aider les jeunes saint-andréens à grandir et à s'épanouir

- Développer l'accès aux ressources de proximité
- Favoriser l'ouverture à la connaissance

02

UNE AMBITION CITOYENNE

Encourager les formes de participation et d'engagement

- Favoriser le développement des compétences
- Soutenir l'exercice de la citoyenneté

03

LE PROJET D'AVENIR

Aider les jeunes dans leur parcours d'insertion

- L'autonomisation des jeunes
- L'orientation, l'insertion socioprofessionnelle des jeunes

04

L'ACTION PARTAGÉE ET CONCERTÉE

Fédérer un réseau d'acteurs au service de la jeunesse saint-andréenne

- Impulser la concertation et la collaboration avec les partenaires

LES CHIFFRES JEUNES DE SAINT-ANDRÉ

Accusé de réception en préfecture
974-219740099-20241223-DCM241218_026-DE
Date de télétransmission : 23/12/2024
Date de réception préfecture : 23/12/2024



17 850 enfants de moins de 18 ans

5 434 jeunes de 18-24 ans

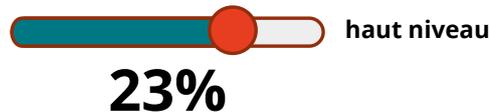
10% de la population a entre 18 et 24 ans

31% de la population est mineure



28%

des jeunes vivent en logement autonome



Niveaux de formation des 20-24 ans



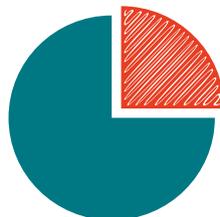
52%

des jeunes sont en activité



41%

des jeunes ne sont ni en formation, ni en emploi



35%

Type de contrat des 15-24 ans en emploi



37%

des moins de 25 ans sont demandeurs d'emploi

UNE NOUVELLE POLITIQUE JEUNESSE

Accusé de réception en préfecture
974-219740099-20241223-DCM241218_026-DE
Date de télétransmission : 23/12/2024
Date de réception en préfecture : 23/12/2024



“On passe aujourd’hui, de la parole aux actes” Joé Bédier, Maire de Saint-André



Plus de 20.000 jeunes ont moins de 25 ans à Saint-André. Cette donnée fait de notre territoire, une commune “jeune”, disposant de ressources vives pour bâtir la société de demain. Une société que nous souhaitons plus citoyenne, plus solidaire et où les jeunes tiennent une vraie place.

Cette place, beaucoup peinent aujourd’hui à la trouver dans un contexte socioéconomique qui favorise le repli sur soi et l’individualisme. Les difficultés sont hélas multiples pour accéder à l’emploi, au logement, à la santé, etc...

Pourtant ce qui rassemble les nouvelles générations, c’est bien le désir d’être reconnus dans leur capacité à agir avec confiance et le souhait d’être considérés comme des acteurs sociaux responsables. C’est cette confiance qu’il nous faut restaurer en permettant à la jeunesse de jouer un vrai rôle dans notre société.

L’éducation est la mère de nos priorités et constitue une valeur centrale placée au coeur de nos préoccupations. Il s’agit d’un socle important pour notre politique jeunesse qui vous est présentée ici, autour de 3 enjeux :

- Une visée éducative pour bien grandir et s’épanouir à Saint-André,
- Une ambition citoyenne pour développer ses compétences,
- Un engagement d’avenir pour réussir son parcours,

Pour la mise en oeuvre de cette politique jeunesse, la Commune de Saint-André agira directement auprès des jeunes, en proximité, dans les quartiers. Elle sait également s’appuyer sur un réseau d’acteurs locaux et régionaux qui partagent la même vision : une vision d’avenir, car comprendre et soutenir les jeunes, c’est préparer la société de demain et oeuvrer pour les générations futures.



UNE NOUVELLE POLITIQUE JEUNESSE

Le cadre de notre politique jeunesse

Une politique en faveur de la jeunesse, qui regroupe l'ensemble des **actions** concourant à l'**accompagnement** des **jeunes** vers l'**autonomie**.

L'ensemble des politiques publiques municipales sont désormais articulées autour de quatre piliers qui sont :

- Saint-André, une ville verte et durable,
- Saint-André une ville solidaire,
- Saint-André, une ville économique et attractive
- Saint-André, une gouvernance de proximité.

Nos objectifs prioritaires

- Déployer des **actions**, des **partenariats** internes et externes à la collectivité,
- **Thématiques** : éducation, formation, insertion socioprofessionnelle, logement, santé, sécurité, les loisirs éducatifs, sportifs et culturels, la mobilité, l'engagement
- Un objectif clair : la **réduction des inégalités** sociales ou territoriales

Une nouvelle dynamique jeunesse

La Commune souhaite une vision claire et globale de la jeunesse à Saint-André. Il s'agit donc de connaître les attentes et les besoins afin de définir de nouvelles orientations politiques en faveur de la jeunesse.

La définition d'un « Plan Local Jeunesse 2025-2027 », place aux jeunes

Un Plan Local Jeunesse : une stratégie globale sur la structuration des actions jeunesse de la Ville afin que celles-ci soient plus lisibles et compréhensibles par la population et donc par les jeunes. Il s'agit de mobiliser des moyens humains et financiers pour favoriser l'égalité des chances et l'autonomie des jeunes.

Aider les jeunes à grandir et à s'épanouir à Saint-André

- **Développer l'accès aux ressources de proximité**

L'accès aux droits et à l'information essentielle

L'accès aux droits et à l'information est une préoccupation majeure des jeunes, qui s'avère être déterminante dans l'élaboration de leurs projets : scolaire, professionnel, social ou citoyen) et plus globalement dans la construction de leur parcours de vie. Leur capacité à utiliser les ressources disponibles près de chez eux et à mobiliser les programmes qui leurs sont réservées, participe de façon concrète à leur prise d'autonomie.

Projet : Création d'une Maison des Jeunes, labellisée Structure Information Jeunesse soutenue par le dispositif régional "LesspasClés" porté par le Service Insertion professionnelle.

- **Favoriser l'ouverture à la connaissance**

Une stratégie éducative globale

L'école est un levier essentiel de mobilisation pour mettre en synergie la responsabilité des familles, l'engagement de notre Commune, la richesse du tissu associatif, le dynamisme de sa jeunesse et l'investissement des professionnels qui y travaillent. Saint-André est une Commune où l'éducation est une grande priorité partagée, par l'ensemble des acteurs notamment par les établissements scolaires.

Projets :

- **Solliciter le label "Cité éducative"**, pour mieux coordonner les dispositifs existants et innover pour aller plus loin. L'enjeu est d'accompagner chaque parcours éducatif individuel, depuis la petite enfance jusqu'à l'insertion professionnelle, dans tous les temps et espaces de vie.
- Développer et accompagner **les actions en lien avec le Projet éducatif territorial (PEDT)**

Encourager les formes de participation et d'engagement

- **Favoriser le développement des compétences**

Se former pour agir à Saint-André

Contribuer à élever le niveau de formation générale des jeunes adultes de plus de 16 ans, notamment concernant la lecture, l'écriture, les mathématiques et le numérique.

Projets :

- **Animation du dispositif régional "LesspasClés"**, contribuant à élever niveau de formation générale des adultes de plus de 16 ans, notamment concernant la lecture, l'écriture, les mathématiques et le numérique. LesspasClés initie ou dynamise les parcours de personnes à la recherche de compétences afin de les faire gagner en autonomie et faciliter ainsi leur insertion sociale et/ou professionnelle.
- **"1 Jeune, 1 Activité"** : renforcer les pratiques culturelles, sportives et de loisirs auprès des jeunes, en tant que tremplin, pour valoriser les talents des jeunes saint-andréens. Valoriser le développement des compétences des jeunes par le sport, la culture et les loisirs.

- **Soutenir l'exercice de la citoyenneté**

Développer l'engagement citoyen à Saint-André : la représentation et la participation

Encourager l'engagement des jeunes, leur inscription dans une démarche citoyenne, et les accompagner dans la recherche d'information pour leurs projets citoyens.

Projet : Mise en place d'un Conseil de Jeunes - Comité Jeunes de Saint-André, un outil d'éducation à la citoyenneté permettant aux jeunes élus de faire l'expérience d'un mandat électif autour d'un thème général. Les jeunes pourront appréhender de façon concrète les notions de citoyenneté et de valeurs démocratiques, faire de l'apprentissage des règles de la vie publique, prendre conscience de l'intérêt général et des processus de décision et réaliser des actions concrètes dans les quartiers de Saint-André.

Aider les jeunes dans leur parcours d'insertion

- **Prendre soin de soi**

La promotion de la santé

Contribuer à la qualité de vie des jeunes par des actions de prévention, d'éducation à la santé. La santé est perçue comme une ressource de la vie quotidienne. Une intervention communale en complémentarité des institutions légalement en charge de cette compétence et vise des interventions spécifiques, répondant à des besoins identifiés.

Projets :

- **Mise en place d'une Maison des Adolescents de l'Est (Kaz'Ados)**, pour les adolescents, leurs familles et les professionnels : un lieu d'accueil et de dialogue, d'évaluation, d'information, d'écoute, d'orientation, d'accompagnement, de soins et de prévention. Une équipe pluridisciplinaire composée : Assistant(e) social(e), Infirmier(e), éducateur(-trice) spécialisé(e), psychologues, médecin pédiatre, psychiatre, médecin spécialisé en santé sexuelle, secrétaire, cadre coordonnateur.
- Soutenir les actions en lien avec le **Contrat Local de Santé (CLS)** et le **Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD)**
- **Favoriser l'expérimentation dans le monde professionnel**

L'orientation et les métiers, un coup de pouce à l'emploi

L'information sur les métiers et la sensibilisation au monde du travail sont des préalables déterminants dans les choix d'orientation scolaire et la construction des projets d'avenir. La Commune de Saint-André intervient dans l'accompagnement de parcours d'insertion sociale et professionnelle.

Projet :

- **S'appuyer sur des partenariats spécifiques dans le domaine de l'insertion socioprofessionnelle** : les acteurs de l'emploi (Mission Locale, France Travail) ou encore les acteurs de l'insertion et de l'accompagnement (agences d'intérim, CCAS, l'APEC etc...) agissent aux côtés de la Commune dans le cadre d'actions spécifiques ou événements.

Fédérer un réseau d'acteurs au service de la jeunesse saint-andréenne

- **Les Rendez-vous de la Jeunesse : se rassembler pour agir**

Créer des temps de rencontres et de grands rassemblements avec les jeunes, par des événements thématiques

Saint-André est une ville qui aime la jeunesse : notre volonté est de travailler dans l'hyperproximité, afin que ce Plan Local Jeunesse soit élaboré, évolué et amélioré par les jeunes eux-mêmes. Tous les rendez-vous de la jeunesse contribueront à renforcer la participation des jeunes sur la politique communale jeunesse.

Projets :

- **Un "Forum Jeunes 360°"** à destination des lycéens, pour renforcer l'accès aux droits en proximité dans les établissements scolaires,
- **Un "Colosse Jeunes 360°"** un grand rassemblement des jeunes saint-andréens au Colosse, avec le soutien des acteurs de la jeunesse.
- **Créer des temps de rencontres spécifiques** au sein de la Maison des Jeunes (Structure Information Jeunesse) en lien avec les partenaires.

- **Agir efficacement avec tous les acteurs jeunesse**

Une Commune, animatrice d'un réseau local d'acteurs jeunesse

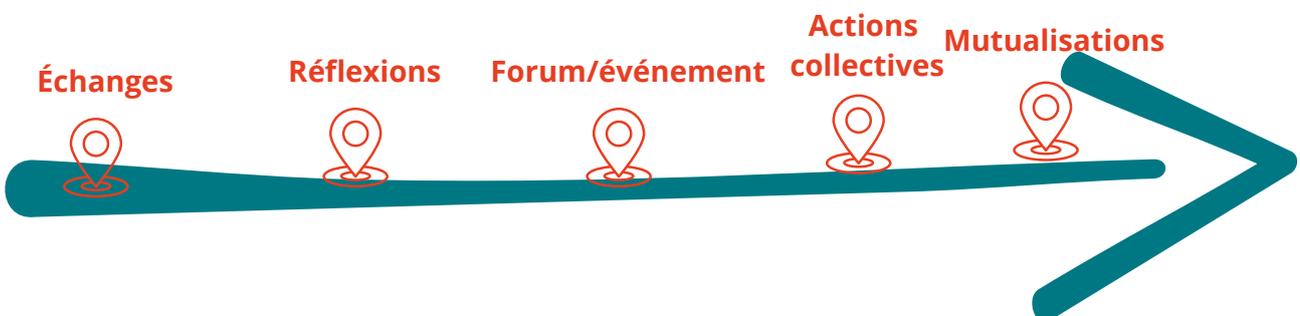
Le déploiement d'une politique jeunesse implique un appui précieux de tous les acteurs au service des jeunes. S'adapter aux évolutions sociétales, répondre aux besoins locaux, nécessite des échanges réguliers avec des regards croisés sur l'actualité de la jeunesse. Ces échanges renforcent la cohérence de l'action publique communale en faveur des jeunes.

Projet :

- **Conventionner avec l'ensemble des acteurs agissant pour et avec les jeunes sur le fondement d'une vision partagée** : une convention de partenariat pour formaliser et élaborer une démarche partenariale impliquant tous les acteurs de la jeunesse. Cette démarche partenariale doit s'appuyer sur le partage d'une vision commune et la prise en compte de la jeunesse dans sa globalité.

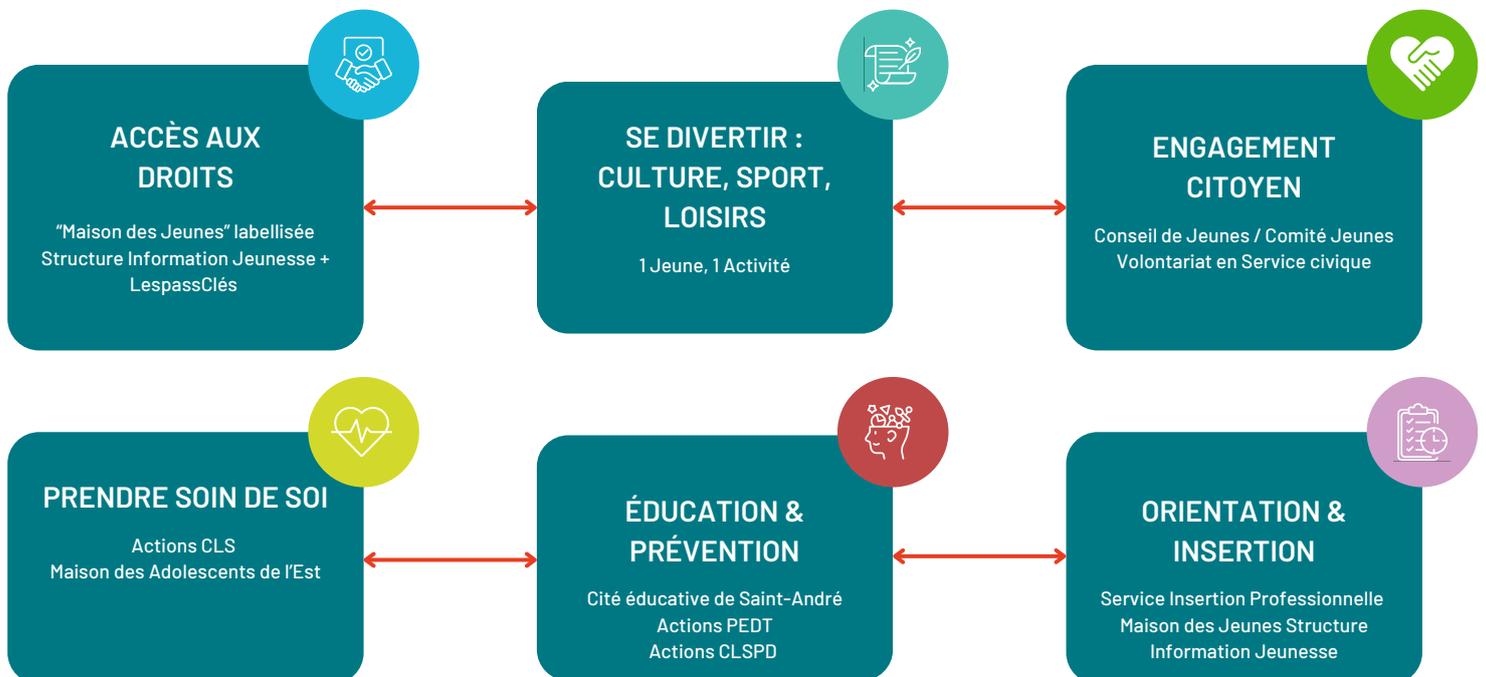
EN RÉSUMÉ : SE RASSEMBLER POUR AGIR

Accusé de réception en préfecture
974-219740099-20241223-DCM241218_026-DE
Date de télétransmission : 23/12/2024
Date de réception en préfecture : 23/12/2024



EN RÉSUMÉ : LES DÉCLINAISONS DE LA POLITIQUE JEUNESSE

Accusé de réception en préfecture
974-219740099-20241223-DCM241218_026-DE
Date de télétransmission : 23/12/2024
Date de réception préfecture : 23/12/2024



ANNEXES : DONNÉES CHIFFRÉES SUR LA JEUNESSE SAINT-ANDRÉENNE

Accusé de réception en préfecture
974-219740099-20241223-DCM241218_026-DE
Date de télétransmission : 23/12/2024
Date de réception en préfecture : 23/12/2024



- 1. Les chiffres clés de Saint-André**
- 2. Les jeunes à Saint-André**
- 3. Le portrait social : un diagnostic sur les enjeux sociaux du territoire**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION

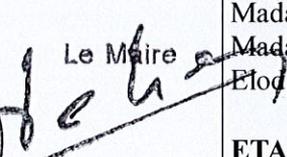


COMMUNE DE SAINT-ANDRÉ

EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 18 DÉCEMBRE 2024

DCM241218_026	PRESENTATION DU PLAN LOCAL JEUNESSE - " PLACE AUX JEUNES "
---------------	---

<p>Le Maire de Saint André certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte principale de la mairie le 19.12.2024</p> <p>Que la convocation a été faite le 12.12.2024</p> <p>Le nombre de membre en exercice étant de 45 :</p> <table border="1"><tr><td>Présent :</td><td>33</td></tr><tr><td>Représentés :</td><td>5</td></tr><tr><td>Absents :</td><td>7</td></tr><tr><td>Total des votes :</td><td>38</td></tr></table> <p> Le Maire Joé BEDIER</p>	Présent :	33	Représentés :	5	Absents :	7	Total des votes :	38	<p>L'an deux mille vingt quatre, le dix huit décembre le conseil municipal de SAINT-ANDRE s'est réuni, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Joé BEDIER, Maire.</p> <p>ETAIENT PRESENTS : Monsieur BEDIER Joé, Monsieur PEQUIN Jean-Marc, Monsieur RAMASSAMY Laurent, Monsieur CONSTANT Jean-Paul, Madame SOUPOU Alexa, Monsieur RAMIN Jean Yannick, Monsieur PAPAYA Laurent, Monsieur GOURAMA Jean-Pierre, Monsieur GRONDIN Jimmy, Madame VIRAPIN KICHENIN Marie Linda, Madame SABABADY Marie Josette, Madame GRONDIN Migline, Madame CERVEAUX Adélaïde, Monsieur MAZEAU Michel, Madame ALAMELE Maryse Brigitte, Monsieur MOUTAMA RAMAYE Alain, Monsieur PERRIER Charles, Monsieur PARVEDY Georges, Madame LARIVIERE Marie, Monsieur SOUBAYA PAJANIANDY Mickaël, Madame BALBINE Valérie Larissa, Madame POINY-TOPLAN Stéphanie, Madame PERMACAONDIN Isabelle, Madame BENOIT Sabrina, Monsieur SAÏD Moussa, Madame PERIANIN-CARPIN Audrey, Madame RAMIN Odile, Madame PAYET BEN HAMIDA Viviane, Monsieur FENELON Jean Claude, Monsieur SOUPRAMANIEN Stéphane, Monsieur SINARETTY RAMARETTY Alain Bernard, Madame LATCHOUMY Rosange, Monsieur BARBE Ludovic</p> <p>ETAIENT REPRESENTES : Madame CEVAMY Primilla, Madame PAYET Catherine Anne, Madame MANGAR RAZEBASSIA Jimmye, Madame PRAUD Elodie, Madame CHANE-TO Marie Lise</p> <p>ETAIENT ABSENTS : Monsieur MAILLOT Serge René, Madame DIJOUX Sabrina, Monsieur VIRAPOULLE Jean-Marie, Madame NAUD CARPANIN Marie Hélène, Monsieur SINAMA Sydney</p> <p>SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Audrey PERIANIN-CARPIN a été désignée et a accepté de remplir cette fonction.</p>
Présent :	33								
Représentés :	5								
Absents :	7								
Total des votes :	38								

LE QUORUM ÉTANT ATTEINT, LE CONSEIL MUNICIPAL PEUT VALABLEMENT DÉLIBÉRER

DCM241218_026 - PRESENTATION DU PLAN LOCAL JEUNESSE - " PLACE AUX JEUNES "

- *Vu le Code Général des collectivités territoriales,*

La politique communale en faveur de la jeunesse regroupe l'ensemble des actions concourant à l'accompagnement des parcours des jeunes vers l'autonomie et s'oriente en direction des 13 à 31 ans de Saint André.

Elle vise à notamment déployer des actions ou des partenariats interne à la collectivité ou externe autour des thèmes que sont l'éducation, la formation, l'insertion sociale et professionnelle, le logement, la santé, la sécurité, les loisirs éducatifs, sportifs et culturels, la mobilité, l'engagement, et ce dans une perspective de réduction des inégalités, qu'elles soient sociales ou territoriales.

Dans le cadre de son déploiement le plan local jeunesse de la Ville« Place aux jeunes » qui ambitionne de donner une place d'acteurs aux citoyens de demain s'articule autour de 3 actions phares :

- ① L'implantation d'un espace accessible par tous les jeunes âgés entre 16 et 31 ans qui favorise leur épanouissement, leur réussite et leur inclusion sociale fonctionnant en structure information jeunesse
- ① Le déploiement d'un programme construit sur une offre de services publics et d'activités et sur la synergie partenariale ainsi que le déploiement des dispositifs de droits communs.
- ① La mise en place d'un dispositif de soutien aux jeunes dans l'accès aux activités et aux offres sportives, culturelles et éducatives « un jeune, une activité »

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés,

Article 1 :

- D'acter le principe de la mise en œuvre du plan jeunesse ;

Article 2 :

- D'autoriser Monsieur le Maire à mobiliser les moyens nécessaires à sa mise en œuvre ;

Article 3 :

- D'approuver le déploiement des actions inscrites au Plan Local Jeunesse de la commune « Place aux jeunes ».

Conformément à la loi relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique, la présente délibération fera l'objet d'une publication sur le site internet de la ville dans un délai de huit jours suivant le conseil.

Pour extrait conforme
Saint-André le 23 DEC. 2024

Le Maire

M. REDIER